

Informations sur les possibilités de parking et de logement la nuit précédent le départ ou suivant le retour

1) Parking :

Voici les possibilités de parking qui s'offrent à vous : parking de la Maison du Diocèse à Raismes (mais ouvert en journée) – celui que nous recommandons ; il sera ouvert dès 4 h 00 le 12/04. Nous joignons le plan d'accès au dos de la présente.

Ce parking sera naturellement ouvert à votre retour.

Attention : l'utilisation du parking est conditionnée au fait de nous adresser préalablement la décharge ci-dessous et de nous laisser vos clés selon le règlement de la Maison du Diocèse.

Nous n'avons jamais eu de dégâts à déplorer aux voitures, mais nous ne pouvons nous engager de façon inconditionnelle à ce qu'il en soit toujours ainsi.

Il n'est pas prévu par le Service des Pèlerinages de dispositions pour laisser sa voiture à Cambrai.

2) Hébergement :

Pour la tranquillité d'esprit de ceux qui habitent plus loin, il est possible d'arriver la veille du départ et de loger à la Maison du Diocèse (prix/personne 19.80 € pour 1 nuit dans une chambre tout confort + petit-déjeuner, draps compris). La même possibilité existe pour ceux qui le souhaiteraient au retour. Il est nécessaire de nous prévenir si vous optez pour cette solution, en complétant le talon ci-dessous.

Document à nous renvoyer si vous êtes concerné

Mr-Mme-Mlle- -----

souhaitent laisser leur voiture pendant le pèlerinage du 12/04 au 17/04/2010.

Ils déchargent la Direction des Pèlerinages de Cambrai de tout recours en cas de vol ou dégradation causé à leur véhicule durant le stationnement consécutif à leur séjour en pèlerinage.

Ils souhaitent également réserver une chambre

Pour la nuit précédent le départ

Pour la nuit suivant le retour (chambre et petit-déjeuner inclus)
(règlement à joindre à la présente, à l'ordre de la Maison du Diocèse)

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »